

A stylized background graphic featuring a bar chart with yellow and orange bars of varying heights, overlaid on a light blue grid. The bars are set against a backdrop of a city skyline with tall buildings. The overall color palette is dominated by blue, orange, and yellow.

600
600

400
400

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 30 Juin 2022

Résultats au 30 Juin 2022 du Groupe CIH BANK

Chiffres sociaux

Dépôts clientèle : 60 MMDH (+3,9%) (*)
 Crédits clientèle : 66 MMDH (+8,2%) (*)
 PNB : +1.364 MDH (+ 7,9%) (**)
 RN : 301 MDH (+12,3%) (**)

Chiffres consolidés

Dépôts clientèle : 65 MMDH (+3,6%) (*)
 Crédits clientèle : 81 MMDH (+9,0%) (*)
 PNB : +1.624 MDH (+8,2%) (**)
 RNPG : +299 MDH (+13,0%) (**)

(*) Evolution par rapport à décembre 2021
 (**) Evolution par rapport à Juin 2021

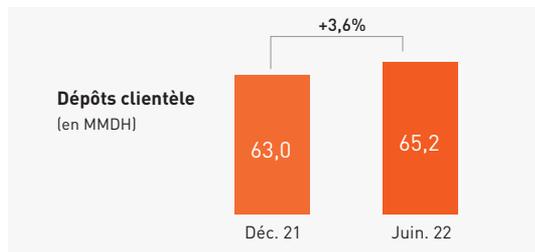
Sous la Présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH BANK s'est réuni le Mardi 13 Septembre 2022 pour examiner l'activité du groupe, les résultats sociaux et consolidés au 30 Juin 2022 ainsi que les divers points inscrits à son ordre du jour.

Faits marquants du premier semestre 2022

Durant le premier semestre 2022, le Groupe CIH BANK poursuit sa dynamique commerciale à travers la croissance soutenue des dépôts clientèle et une contribution active dans le financement de l'économie. Pour une meilleure proximité vis-à-vis des clients, la Banque poursuit l'extension de son réseau, avec +4 nouvelles agences, +66 guichets automatiques et +55 automates de dépôts.

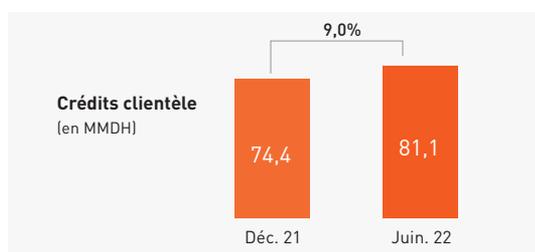
Au titre de ce semestre, CIH BANK poursuit le développement de ses offres à la clientèle avec le lancement de la banque gratuite pour les séniors « Code 60 » et le crédit immobilier pour les jeunes actifs « Code Sakane ». La Banque continue également l'enrichissement des offres sur le canal digital avec « CIH PAY » permettant le paiement par smartphone aussi bien au Maroc qu'à l'étranger. La Banque a aussi déployé la plateforme « e-trade » permettant aux entreprises la gestion en ligne des opérations à l'étranger.

Résultats commerciaux (Chiffres consolidés)

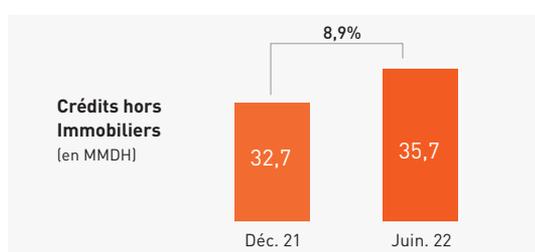


Avec une collecte nette de 2,3 MMDH, les dépôts clientèle progressent de +3,6% par rapport à Décembre 2021, et s'établissent à 65,2 MMDH. Sur base individuelle, ces dépôts sont composés essentiellement de ceux de CIH BANK à hauteur de 59,3 MMDH et de ceux d'UMNIA BANK à concurrence de 3,2 MMDH.

Les dépôts à vue constituent 81% des ressources clientèles, à fin juin 2022, contre 78 % à fin 2021, affichant une évolution de +8% et permettant ainsi d'optimiser le coût des ressources.



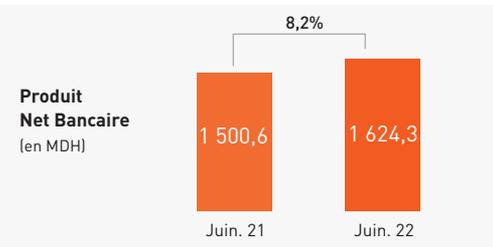
En hausse de 9,0% par rapport à Décembre 2021, les encours crédits consolidés ont atteint 81,1 MMDH. Sur base individuelle, les crédits de CIH BANK s'établissent à 65,0 MMDH, tandis que SOFAC et UMNIA BANK contribuent respectivement à hauteur de 10,7 MMDH et 5,4 MMDH.



Représentant 48% de l'encours des crédits consolidés, les crédits hors immobilier enregistrent une hausse de 8,9% par rapport à Décembre 2021, pour s'établir à 35,7 MMDH. La Banque consolide ainsi sa politique de diversification des emplois clientèle.

Le total bilan consolidé s'établit à 113,4 MMDH en progression de 6,6% par rapport à décembre 2021.

Indicateurs de rentabilité



Le PNB consolidé s'élève à 1 624,3 MDH en accroissement de +8,2% par rapport à Juin 2021. Cette évolution résulte principalement de la progression de la marge nette d'intérêt de 10,0% sous l'effet de la croissance de l'activité commerciale.

En social, le produit net bancaire de CIH BANK s'établit à 1 363,7 MDH, en croissance de +7,9% par rapport à Juin 2021.

Le résultat brut d'exploitation consolidé s'établit à 712,5 MDH en hausse de +9,1% par rapport à Juin 2021. En social, le résultat brut d'exploitation s'élève à 648,3 MDH en hausse de 8,1%.

Le coût du risque en consolidé s'établit à 209,7 MDH affichant une baisse de -5,1% par rapport à Juin 2021. Ainsi, le taux du coût du risque est de 0,25% contre 0,31% une année auparavant.

En social, le coût du risque s'élève à 164,9 MDH soit une baisse de -6,4%, correspondant à un taux de coût du risque de 0,26% contre 0,30% en Juin 2021.

Le Résultat Net Part du Groupe s'établit à 298,9 MDH à fin Juin 2022 contre 264,6 MDH à fin Juin 2021. Le résultat net consolidé s'élève à 320,3 à fin juin 2022, soit une hausse de 16,1% comparé à juin 2021.

En social, le résultat net s'élève à 300,5 MDH à fin Juin 2022 contre 267,7 MDH par rapport à la même période en 2021.

Décision du Conseil

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de M. Abdellatif ZAGHNOUN de son poste d'administrateur et le remercie pour la qualité et l'ensemble de sa contribution aux travaux du conseil.

Le Conseil d'Administration décide de coopter M. Khalid SAFIR, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Abdellatif ZAGHNOUN.

M. Khalid SAFIR, présent au conseil, déclare accepter ce mandat.

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale, devant statuer sur les comptes de l'exercice 2022, de ratifier la cooptation de M. Khalid SAFIR en qualité d'administrateur.

A l'issue de la présentation des résultats semestriels et après avoir entendu les rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2022.

Le Conseil d'Administration note avec satisfaction les performances commerciales et financières réalisées par la Banque courant le premier semestre 2022.

Le Conseil d'Administration félicite l'ensemble des équipes pour leur engagement et leur mobilisation en faveur des clients du Groupe CIH BANK.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2022

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Méthodes d'évaluation

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Étanchéité, électricité, pré-cablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

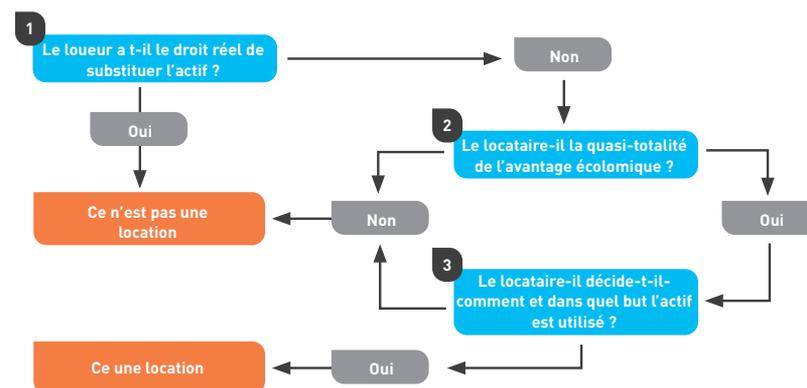
CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

TEST DE DEPRECIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

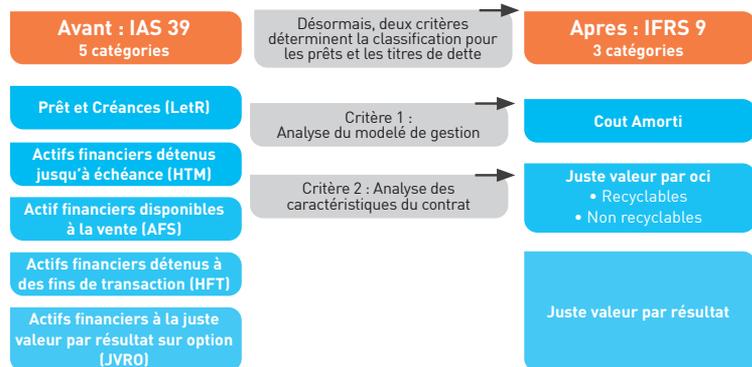
Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2022

• La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre-Vente
Test SPPI*	Satisfaction	Cout amorti	juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaction	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

(* Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS9

Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origine du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.

IAS 39		• Dépréciation dès l'octroi • Nouveaux paramètres dans le calcul des provisions	IFRS9	
Sains	Provisions sectorielles	• Calcul e=de provisions pour les non-sensibles (sains) • ECL (Expected Credit Loss)* Point in Time* (Sur les données récentes) [*Through the cycle*] plus de volatilité sur les provisions • Approche *Forward looking* : intégration de projection macro-économique future • La nécessité de *monitorer* la qualité de crédit durant toute la vie des contrats	Risque à l'origine	ECL 1 an
Sensibles	El comptables à maturité (Provisions collectives/filières)		Risque détérioré de manière significative	ECL à maturité
En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)		En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées) inchangé

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

• **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.

• **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.

• **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

- Un passif éventuel est :
- Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
 - ou
 - Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- Prime de fin de carrière ;
- Prime d'ancienneté ;
- Indemnité de départ à la retraite anticipé.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini. La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2022

méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1^{er} janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipée

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-21	31-Déc-20	31-Déc-21	31-Déc-20
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	3.10%	4.40%	3.10%	3.50%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2343	2192	2343	2192
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels. Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COUT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelière des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant résumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2022

est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

Goodwill

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure 'Entité Structurée' : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.

2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;

3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation. Les principaux éléments de ces fonds sont récapitulés comme suit :

FPCT	Nature des actifs	Année de création	Nominal à l'origine*	Solde au 30/06/2022*
Crédilog III	Prêts hypothécaires	2008	1.500	187.2

* En millions de dirhams

SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC) ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, ...etc.

RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'en assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités de CIH BANK et la maîtrise des risques y afférents.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

• La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi n° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

• Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.
- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.
- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2022

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion et Contrôle des Risques, La Direction Risque Opérationnel et Contrôle permanent, la Direction des Engagements et le Pôle Recouvrement sont rattachés à La Gestion Globale des Risques et Recouvrement.
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée aux Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au Pôle Système d'Information.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Générale.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et placement ;
- Le Comité risque nouveaux produits et services ;

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques.
- Le Comité d'Audit.
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans le processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

Aussi, dans un objectif d'industrialisation et d'amélioration de ses traitements, CIH BANK a mis en place une base Engagements qui centralise l'ensemble des données des contrats d'engagements de la clientèle et les informations y afférentes. En effet, cette base permet de mettre à niveau les outils de pilotage et de reporting et de faciliter le processus de production et d'accès à l'information clé.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIHBANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de redressement interne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en Juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par la Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est du risque de non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction Gestion et Contrôle et des Risques, Direction Risque Opérationnel et Contrôle Permanent, Direction de la Comptabilité, RSSI...). Le Pôle Audit et Inspection Générale assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction gestion et contrôle des risques et de la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH Bank s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

b. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques organisées en une politique risque chapeau et des politiques risques par thème.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Banque de l'entreprise ;
- Politique Risque Banque de l'immobilier ;
- Politique Risque Banque des particuliers ;
- Politique Risque marché des professionnels ;
- Politique de provisionnement ;
- Charte des risques sensibles.

c. Comités Crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comités Banques de l'Entreprise ;
 - Comité Banque de l'Immobilier ;
 - Comité Banque de Détail ;
 - Comité des Engagements.
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de provisionnement ;
 - Comité grands risques ;
 - Comité risques sensibles ;
 - Comité de pilotage risque de crédit ;
 - Comité risque nouveaux produits et services ;
 - Comité Management des risques.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2022

d. Procédures Engagements

Le processus d'octroi de crédit chez CIH Bank est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision via le Comité Compétent,
- Respect de nos politiques risques,
- Respect du système de délégation des pouvoirs.
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

e. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

De par l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIHBANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits corporate.

f. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par la Gestion Globale des risques et recouvrement, notamment :

- La Direction Gestion et Contrôle des risques, au travers des entités suivantes : Pilotage du risque de crédit, Pilotage de la solvabilité et solidité financière, Risk Analytics et Modélisation.
- La Direction des Engagements : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- En plus des banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction contrôle et gestion des Risques et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La renotation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des seuils réglementaires, des limites internes, des limites groupe, des ratios prudentiels et du coût du risque ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reporting sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification.

La dégradation des notes est un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques. Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021/2022.

- Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées

et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque sur la base des données mises à jour mensuellement.

- Modèle de notation des entreprises :

Le modèle de notation pour les entreprises est à dire d'experts et a été actualisé et backtesté. A cet effet, un nouveau modèle de notation entreprises a été ainsi mis en place en 2019.

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

- Modèle de notation de la promotion immobilière :

Le modèle de notation de la Promotion immobilière est à dire d'expert. La note étant la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite par le Middle office de la banque de l'immobilier à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

- Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

- Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière se basant sur des ratios à calculer à partir des bilans consolidés selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité. Après le calcul de la note finale, celle-ci peut être forcée sur la base des critères d'ajustement définis.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction Gestion et Contrôle des Risques lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Ce dispositif est étoffé par le processus ICAAP et appétence aux risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour la branche entreprise, et la branche promotion immobilière en pourcentage des fonds propres.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites définies dans le cadre de l'ICAAP et de l'appétence au risque.

Ces limites sont validées par les Comités Compétents. La politique de risques du CIHBANK prévoit une révision annuelle éventuelle ou à l'occasion de tout changement dans les spécificités relatives à l'activité du crédit ou à l'aversion de la banque au risque de crédit.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR)

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres. Cet indicateur est fortement suivi par BAM et les instances de gouvernance. En cas de dépassement, le montant sera déduit des fonds propres.

Au 30/06/2022, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Contrôle et Gestion des Risques Groupe procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit devenus sensibles sont recensés trimestriellement en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis, alimentant la Watch-List des risques sensibles de la Banque. Ils font l'objet de fiches établies par les métiers et sont présentés au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

A partir de 2020, CIHBANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List. Cette nouvelle classe permet d'assurer un suivi pertinent et rapproché des créances sensibles. Elle est constituée par toutes les créances détectées par le processus de suivi des risques sensibles, indépendamment de leur intégration ou non dans la Watch List.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité de suivi des Affaires Spéciales et le Comité de Suivi du recouvrement amiable et contentieux.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2022

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, Banque de l'Immobilier, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune desdites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement.

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex : incidents de paiement) ou externe (ex: Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent ;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...);

L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Le taux de CES s'établit à 5,80% en Juin 2022 contre 6,40% en Décembre 2021 et 6,48% en Juin 2021. (En créances nettes d'agios réservés).

II. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

a. Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Les Principes directeurs de Gestion des Risques Opérationnels se déclinent comme suit :

- 1. **La Gestion des risques opérationnels est la responsabilité de tous** : Toutes les entités de CIH BANK, les responsables opérationnels ainsi que les employés à tous les niveaux sont concernés par la gestion des risques opérationnels relevant de leur responsabilité et de la mise en œuvre des actions permettant de gérer ces risques.

- 2. **L'approche par les processus et l'unicité du référentiel** : Le dispositif de gestion des risques opérationnels est construit autour d'une approche par les processus : La cartographie des processus étant un référentiel commun et unique au sein de CIH BANK.

- 3. **Articulation des contrôles** : La cartographie des risques est l'axe principal autour duquel s'articule la mise en place des contrôles de premier et de deuxième niveau.

- 4. **La hiérarchisation des risques opérationnels** : Le dispositif de gestion de risques opérationnel doit permettre de traiter de manière prioritaire les risques opérationnels importants pour CIH BANK.

- 5. **La gestion des risques opérationnels est un processus intégré aux autres processus** : La gestion des risques opérationnels est un élément à part entière de la planification de la stratégie et de la gestion opérationnelle.

- 6. **Le processus de gestion des risques opérationnels est un processus évolutif, en amélioration constante** : Le processus de gestion des risques opérationnels doit être constamment amélioré afin de refléter les meilleures pratiques et d'augmenter la performance de CIH BANK. La performance du processus de gestion des risques opérationnels pourra être évaluée suivant ces critères : Implication des dirigeants, participation étendue à l'ensemble de la banque, démarche structurée, suivi continu et reporting régulier, informations sur les risques relatifs à tous les niveaux d'activités et fonctions.

- 7. **La gestion des risques opérationnels est un processus supervisé** : Les organes d'administration de la gestion de risques (Conseil d'administration et Comité Risques) doivent obtenir régulièrement une vision de l'état des lieux sur les risques opérationnels majeurs et sur le dispositif de contrôle qui leur est associé.

- 8. **Le processus de gestion des risques opérationnels est auditable** : Le contrôle de l'efficacité du processus de gestion des risques opérationnels doit être effectué de manière indépendante.

Les reportings produits par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont adressés au Comité Risques Opérationnels (trimestriel), au Comité Management des Risques (Trimestriel), au Comité Contrôle Interne, au Comité Risques, au Comité d'Audit (trimestriel).

b. Politiques et procédures risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type Crise - interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

c. Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et recouvrement, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

CIH BANK a mené courant S1 2022, un projet d'implémentation d'un nouvel outil SIGR répondant à l'évolution de son processus de gestion des risques opérationnels.

Pour assoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

Collecte des incidents

La collecte des incidents de la banque couvre toutes les activités bancaires et ce via la collecte et l'analyse de différentes sources de données notamment : les données relatives aux pertes, aux charges et aux provisions.

Cartographie des risques opérationnels

CIH BANK a mis en place une cartographie des risques opérationnels qui s'appuie sur la cartographie des processus de la banque. Ce dispositif permet de cartographier et évaluer les risques opérationnels et les contrôles visant à les maîtriser et ainsi identifier les risques résiduels devant faire l'objet d'un suivi.

Cet outil est évolutif et vise à intégrer les risques liés à l'évolution de l'activité de CIHBANK.

Un exercice de revue a été mené en 2021, et a permis de réviser la version de la cartographie finalisée en mars 2019.

Sécurité SI

CIH BANK a mis en place un dispositif de sécurité SI comprenant notamment :

Les contrôles sont intégrés au fonctionnement courant des opérations d'administration des SI. Ces contrôles sont réalisés systématiquement par les personnes attributaires des tâches d'administration ou de supervision. Ces derniers assurent la surveillance et la maîtrise des risques liés aux opérations qu'ils réalisent au titre de leurs fonctions.

Ces contrôles sont intégrés au niveau de l'outil d'automatisation des contrôles internes et sont alimentés régulièrement par les unités opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, des audits de sécurité et des tests d'intrusion sont réalisés chaque année en collaboration avec des prestataires spécialisés en la matière. L'objectif étant d'évaluer en continu le niveau de sécurité des plateformes et applications de la banque et en particulier celles exposées sur Internet, et le cas échéant entreprendre les actions correctives nécessaires pour pallier les faiblesses constatées.

Un volet cybercriminalité est suivi au niveau des comités suivants : Comité Organisation et SI, Comité risque opérationnel et Comité des Risques.

d. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH Bank. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Subséquentement, CIH BANK a finalisé un projet de mise à niveau et revue de tout le dispositif PCA et PSI.

e. Gestion des risques liés aux activités externalisées

Courant l'année 2021, CIH Bank a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée.

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit le piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la « Direction Patrimoine, Achat et logistiques ».

La direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires aux regards des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats

f. Gestion des Risques Nouveaux produits

Courant 2021, CIH Bank a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2022

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement

Ce processus, coordonné par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, de réputation, environnemental et social...

Ainsi, une première analyse des risques est effectuée, et permet de fournir une évaluation du niveau d'exposition aux différents risques induits par le nouveau produit, et de définir les plans d'atténuation à mettre en œuvre pour maîtriser les risques significatifs.

Un bilan des réalisations relatives aux plans d'atténuation des risques est réalisé et permet donc d'évaluer le risque résiduel. Cette information est nécessaire à la prise de décision quant au lancement du nouveau produit, qui peut alors être avec ou sans réserve.

III. RISQUE DE MARCHÉ

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- Opérations Change et monétaires avec Banques locales : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH Bank, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60% EUR, 40% USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 Mars 2020.
- Portefeuilles Compte Propre : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement : Pôle Investissement :
 - Direction Marché des Capitaux,
 - Direction Corporate Finance.
- Direction Finances, Services à la Clientèle et Canaux alternatifs :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM,
 - Direction Comptabilité et fiscalité,
 - Direction Flux et transactions (BO).
- Direction Gestion et Contrôle des Risques :
 - Entité Risques de marché,
 - Le Middle office salle des marchés.

Rôle de la Salle Des Marchés/ Direction Marché des Capitaux

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction marché des capitaux a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle,
- Structuration de placements pour les clients,
- Gestion des portefeuilles pour compte propre,
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque.

La Direction Corporate Finance est en charge de la gestion du portefeuille Actions pour compte propre.

Rôle de la Direction Contrôle et Gestion des Risques

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion et Contrôle des Risques a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- Entité Risques de marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, et des limites et la production des reporting réglementaires et internes ainsi que la production des alertes.
- Le Middle office salle des marchés pour assurer le contrôle et la confirmation des opérations, des positions, des limites de contrepartie et de la production quotidienne des résultats ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH Bank dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Marchés des Capitaux (Salle des Marchés), revu par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et par le Comité de Trésorerie et de Placements puis validé par la Comité des Engagements.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 30/06/2022 de :

- **Un portefeuille de négociation** dont l'encours est de **7 986 MDH**.
- **Un portefeuille d'investissement MAD** dont l'encours est de **2 635 MDH**.
- **Un portefeuille d'investissement** en devises dont l'encours est de **2 327 MDH**.
- Des titres de placement :
 - Un portefeuille obligataire dont l'encours est de **213 MDH**.
 - Un portefeuille OPCVM MAD dont l'encours est de **443 MDH**.
 - Un portefeuille OPCVM en devises dont l'encours est de **43 MDH**.
 - Un portefeuille OPCI dont l'encours est de **923 MDH**.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable. Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change de CIH BANK s'établit à 46 MDH au 30/06/2022.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VaR) et un système de limites.

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VaR) au titre du 2ème trimestre 2022 affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 5,8 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre. Le back-testing effectué durant le 2ème trimestre 2022 affiche un dépassement (avec une perte maximale de 8,3 Millions de dirhams constatés durant le trimestre).

Le back-testing effectué durant le 2ème trimestre 2022 affiche un dépassement (avec une perte maximale de 8,3 Millions de dirhams constatés durant le trimestre).

- **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 0,67 Million dirhams en moyenne sur le trimestre. Le back testing effectué durant le 2ème trimestre 2022 affiche un dépassement (avec une perte maximale de 1,1 Million de dirhams constatée durant le trimestre).

Système de limites :

L'activité de marché est-elle encadrée par des limites réglementaires et d'autres internes :

- Limites réglementaires définies par Bank Al Maghrib (10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes : change en nominal, tailles des portefeuilles, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.

Situation des portefeuilles de marché :

- Le Portefeuille de transaction affiche au 30/06/2022 : 7 986 MDH
 - Structure du PTF : constitué de 98,8% de BDT,
 - Sensibilité : 1,78 en cas de hausse de la courbe des taux de 100 point de base, la moins-value serait de 178 MMMAD,
 - Duration du PTF : 2,28 ans.
 - P&L Net : -27 MDH.
- Portefeuille d'investissement MAD au 30/06/2022 : 2 635 MDH
 - Sensibilité : 1,66 ;
 - Duration du PTF : 1,7 an.
 - Coupons encaissés : 46 MDH.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2022

- Portefeuille d'investissement DEVISE au 30/06/2022 : 2 327 MDH
- Coupons encaissés : 35,7 MDH.
- Placement - Portefeuille obligataire au 30/06/2022 : 213 MDH
- Sensibilité PTF : 5,98.
- Duration du PTF : 6,26 ans.
- P&L : 19,6 MDH.
- Placement - OPCVM MAD au 30/06/2022 : 443 MDH
- Rendement PTF : -4,1%.
- P&L : -40 MDH
- Placement - OPCVM en devises au 30/06/2022 : 43 MDH
- Rendement PTF : -17,14%.
- P&L : -8,9MDH
- Position de change au 30/06/2022 : 46 MDH
- P&L : 137 MDH

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de mise en place.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque que, lors du dénouement d'une opération sur un marché financier, une défaillance empêche la contrepartie de livrer le produit, alors que CIH BANK a déjà honoré ses engagements envers cette dernière.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF - PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.

La Direction Gestion et Contrôle des Risques rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Recouvrement, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- a) Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- b) Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- c) Hausse des taux courts de +300pb ;
- d) Baisse des taux courts de -300pb ;
- e) Pentification de la courbe des taux
- f) Aplatissement de la courbe des taux

a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIHBANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reportings portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIHBANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIHBANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ- à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an) ;
- La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20ans ;
- La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

c. Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité court terme (des tombées des gaps de taux fixe sur les maturités inférieures

ou égales à un an) : fixée à un pourcentage du MNI prévisionnel.

- Limite de la sensibilité de la VAN des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.

- Limite de la sensibilité de la VAN des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, rapportée au total Bilan.

d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans... 15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 30/06/2022 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de -257 MDH, soit 4,89% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de 93 MDH, soit 4,85% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -93,5 MDH, soit -4,87% de la MNI prévisionnel.

e. Outils de gestion du risque de taux

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

f. Résultats des stress tests internes relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin juin 2022 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de +42 MDH soit 0,81% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de +142 MDH soit 2,69% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3%, une sensibilité de +223 MDH soit 4,24% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3%, une sensibilité de -224 MDH soit 4,25% des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de +325 MDH soit 6,17% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de -258 MDH soit 4,89% des fonds propres de base T1.

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIHBANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIHBANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumelée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux et en encours) ;
- La mise en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limite du gap statique de liquidité à 1 mois.
- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 126% à fin Juin 2022 contre 222% à fin Décembre 2021. Il est conforme aux exigences de Bank Al Maghrib.

Par ailleurs, en juin 2021, CIH BANK a entamé le calcul du ratio LCR en consolidé qui s'établit à 124,9% en Juin 2022 contre 216,1% en Décembre 2021.

e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2022

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) sur les maturités allant de JJ- à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

f. Stress tests liquidité

CIHBANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin décembre 2021, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque. Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

Note 14 : Informations qualitatives liées aux instruments financiers du groupe

L'impact de l'application de la norme IFRS9 sur le processus de crédit et des provisions se traduit par :

- La notation périodique de l'ensemble du portefeuille de crédit et des contreparties.
- L'intégration de la classification en Buckets 1, 2 et 3, dans le processus de traitement des risques sensibles.
- L'intégration de la dimension IFRS9 dans le processus de traitement des provisions.
- Dans ce sens, le portefeuille titrisé fait désormais l'objet de notation et de traitements IFRS9.
- Projet d'amélioration des traitements des garanties.
- Le système de décision d'octroi des crédits pour les grandes branches tient compte de la provision des lignes à mettre en place même si elles sont saines.
- Amélioration du suivi des dépassements et des renouvellements des lignes.

RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels du CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 31/12/2021 s'établissent à 8 125 MDH contre 8 077 MDH à fin Décembre 2020, soit une hausse de 47 MDH.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent 5,53 milliards de dirhams intégrant 3,94 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 993 millions de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 308 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 817 millions d'instruments de fonds propres additionnels versés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent du Goodwill pour un montant de 299 MDH, les Immobilisations Incorporables y compris les logiciels pour un montant de 233 millions de dirhams et 41 MDH relatives aux ajustements découlant des filtres prudentiels.

L'application des dispositions transitoires afférentes aux impacts du FTA de la norme IFRS 9 a généré l'intégration de 46 MDH correspondant à 20% du montant résultant de la différence entre le montant des provisions calculées sous la norme IAS 39 au 31 Décembre 2017 et celui calculé selon la norme IFRS 9 au 01/01/2018.

Avec l'application du lissage de l'impact du FTA de la norme IFRS 9, Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 9,90% au lieu de 9,82%.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 2,6 milliards de dirhams composés d'emprunts obligataires.

Au 31 décembre 2021, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 14,53% contre 15,10% au 31/12/2020.

Le ratio CET1 prévisionnel à fin 2022 et 2023 est estimé respectivement à 8,62% et 8,14% sur base consolidé et à 9,71% et 9,48% sur base sociale.

Le ratio de solvabilité prévisionnel à fin 2022 et 2023 est estimé respectivement à 15,13% et 14,85% sur base consolidé et à 17,85% et 17,65% sur base sociale.

ENKDH	Décembre 2021
Fonds Propres CET1	4,717,156
Fonds Propres TIER 1	5,534,040
Fonds Propres TIER 2	2,591,031
Fonds Propres Admissibles	8,125,072
Total des Actifs Pondérés	55,907,309
Risques de Crédit pondérés	48,915,640
Risques de Marché pondérés	1,764,822
Risques Opérationnels pondérés	5,226,847
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8.44%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	9.90%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	14.53%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 31/12/2020 : (en milliers MAD)

Au 31/12/2020			
Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75%	10	53 300
18/05/2018	4,02%	10	82 600
09/01/2015	4,75%	10	626 500
09/01/2015	3,19%	10	320 200
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	2,62%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	2,87%	10	500 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	4,33%	10	350 000

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin Décembre 2021 représentent 48,92 milliards de dirhams soit 87% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 3,91 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin Décembre 2021, Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 141,19 millions de dirhams.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 5,22 milliards de dirhams au 31 décembre 2021 pour une exigence en fonds propres de 418,14 millions de dirhams.

ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidé son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A fin Décembre 2021 Les fonds propres réglementaires de SOFAC CREDIT s'établissent à 647 Millions de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élèvent à 5.77 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 14,95%.

Projet ICAAP :

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bale 2, CIH BANK a déployé un processus ICAAP et appétence aux risques permettant l'évaluation de l'adéquation de ses fonds propres internes. Ce dispositif a été validé par le Comité des risques et le Conseil d'Administration et fait l'objet d'une présentation à Bank Al Maghrib.

Le processus interne ICAAP est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH Bank, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne. Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH Bank.

Le dispositif de mesure et du suivi du besoin de capital interne fera l'objet d'une organisation et d'une gouvernance appropriées au sein de CIH Bank.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH Bank de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH Bank a également défini son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque est de permettre à la Direction générale et au Conseil d'administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de CIH Bank.

Les résultats issus des exercices d'ICAAP seront rapportés annuellement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration afin de leur permettre d'apprécier en permanence les risques inhérents à l'activité de la Banque et ceux susceptibles de se matérialiser par des impacts négatifs sur les fonds propres.

COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/22

(en milliers MAD)

BILAN CONSOLIDE

ACTIF IFRS	2022.Juin	2021.Déc
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	4.872.200	3.462.289
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10.123.336	9.306.900
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8.486.021	8.459.573
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1.637.314	847.326
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	868.005	841.281
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	150.958	258.441
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	717.047	582.840
Titres au coût amorti	5.278.446	4.887.459
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.592.468	6.186.532
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	81.070.822	74.406.732
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	246.573	329.849
Actifs d'impôt différé	536.757	486.153
Comptes de régularisation et autres actifs	2.334.067	2.366.447
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	15.760	3.750
Immeubles de placement ^(a)	1.369.497	1.069.706
Immobilisations corporelles	2.331.917	2.274.677
Immobilisations incorporelles	502.938	496.054
Ecart d'acquisition	299.428	299.428
TOTAL ACTIF	113.442.214	106.417.254

^(a) Au 01/01/2022, CIH BANK a procédé à un changement de méthode de traitement des immeubles de placement sous la norme IAS 40, en appliquant «la méthode à la juste valeur» au lieu de «la méthode coût» amorti les impacts ont été constatés en réserves consolidées.

BILAN CONSOLIDE

PASSIF IFRS	2022.Juin	2021.Déc
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18.386.527	16.119.633
Dettes envers la clientèle	65.227.727	62.953.110
Titres de créance émis	12.643.456	11.430.017
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	244.839	398.358
Passifs d'impôts différés	639.715	373.733
Compte de régularisation et autres passifs	5.787.159	4.871.195
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	745.292	733.214
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3.681.112	3.691.298
Capitaux propres	6.086.387	5.846.695
Capital et réserves liées	2.832.474	2.832.474
Réserves consolidées	2.739.884	2.283.071
Réserves consolidées - Part du groupe	2.245.323	1.787.794
Réserves consolidées - Part des minoritaires	494.560	495.277
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	193.695	109.144
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	193.695	109.144
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	320.335	622.007
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	298.911	603.036
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	21.424	18.971
TOTAL PASSIF	113.442.214	106.417.254

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES

	2022.Juin	2021.Juin
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	1.850.768	1.710.952
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-647.765	-617.046
MARGE D'INTERETS	1.203.003	1.093.906
Commissions (produits)	249.427	225.149
Commissions (charges)	-102.410	-76.759
MARGE SUR COMMISSIONS	147.018	148.391
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	146.974	222.216
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	31.231	76.238
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	115.743	145.978
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	26.303	5.930
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-5.462	3.340
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	31.764	2.590
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	229.855	198.724
Charges des autres activités	-128.862	-168.577
PRODUIT NET BANCAIRE	1.624.290	1.500.589
Charges générales d'exploitation	-810.941	-762.545
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-100.830	-85.166
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	712.519	652.878
Coût du risque de crédit	-209.701	-220.872
RESULTAT D'EXPLOITATION	502.817	432.006
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	11.996	6.907
Gains ou pertes nets sur autres actifs	16.029	18.680
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	530.842	457.593
Impôts sur les bénéfices	-210.507	-181.601
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	320.335	275.992
Résultats Minoritaires	21.424	11.420
RESULTAT NET PART DU GROUPE	298.911	264.572
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	10,6	9,3
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	0,8	0,4

FLUX DE TRESORERIE

	2022.Juin	2021.Juin
Résultat avant impôts	530.842	457.593
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	120.638	156.232
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	208.221	56.004
+/- dotations nettes aux provisions	10.133	3.110
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(11.996)	(6.907)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	(33.858)	(13.789)
+/- autres mouvements	55.930	(3.711)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	349.069	190.939
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	4.963.649	(1.450.193)
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	(4.434.089)	(304.246)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(69.448)	68.018
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	796.027	1.407.647
Impôts	(217.645)	(181.238)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	1.038.494	(460.012)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1.918.405	188.520
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	31.764	(2.722)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(102.733)	(206.071)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(70.968)	(208.793)
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(427.340)	(227.060)
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(10.186)	(10.752)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(437.526)	(237.812)
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1.409.911	(258.085)
COMPOSITION DE LA TRESORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3.462.289	2.247.041
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.462.289	2.247.453
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	(412)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4.872.200	1.988.955
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	4.872.200	1.989.010
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	(54)
Variation de la trésorerie nette	1.409.911	(258.085)

(en milliers MAD)

NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	2022.Juin	2021.Décembre
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	2.618.078	2.630.960
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	2.618.078	2.630.960
Autres titres de créance	2.660.368	2.256.499
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	2.660.368	2.256.499
Juste valeur au bilan	5.278.446	4.887.459

NOTE-A9 - IMPOTS DIFFERES

	2022.Juin	2021.Décembre
Actifs d'impôts différés	536.757	486.153
Passifs d'impôts différés	639.715	373.733
Position nette	-102.958	112.419

NOTE-A9BIS - IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

	2022.Juin	2021.Décembre
impôts courants	246.573	329.849
impôts différés	536.757	486.153
Actifs d'impôt courants différés	783.330	816.001
impôts courants	244.839	398.358
impôts différés	639.715	373.733
Passifs d'impôt courants différés	884.554	772.092

NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	2022.Juin		2021.Décembre	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	2.440.629	-	1.614.869	-
Banques centrales, ccp	2.431.571	-	1.847.421	-
Total	4.872.200	-	3.462.289	-

CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2021.décembre	2.832.474	-	-	2.367.961	109.144	5.309.578	531.198	5.840.777
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	5.517	-	5.517	402	5.919
Capitaux propres corrigés : 2021.Décembre	2.832.474	-	-	2.373.478	109.144	5.315.095	531.600	5.846.695
Opérations sur capital	-	-	-	-1.043	-	-1.043	-	-1.043
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-396.542	-	-396.542	-29.755	-426.297
Resultat de l'exercice	-	-	-	298.911	-	298.911	21.424	320.335
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-1.495	84.550	83.055	-	83.055
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-1.495	84.550	83.055	-	83.055
Variation de périmètre	-	-	-	-32.361	-	-32.361	-	-32.361
Capitaux propres au : 2022.juin	2.832.474	-	-	2.240.948	193.694	5.267.116	523.270	5.790.385
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	285.934	-	285.934	10.067	296.001
Capitaux propres corrigés : 2022.juin	2.832.474	-	-	2.526.882	193.694	5.553.049	533.337	6.086.387

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	2021. Décembre	Augmentation	Diminution	Autres flux	2022.Juin
Valeur brute	217.964	3.373	-869	-	220.468
Amortissement et dépréciation	-69.381	-34.478	15.072	-	-88.787
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148.584	-31.105	14.202	-	131.681
Valeur brute	355.462	-	-12.181	-	343.281
Amortissement et dépréciation	-93.926	-859	-	-	-94.785
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	261.537	-859	-12.181	-	248.496
TOTAL IMMOBILISATIONS	410.120	-31.964	2.021	-	380.178

NOTE-A2-BIS - CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	2022.Juin	2021.Décembre
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10.123.336	9.306.900
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8.486.021	8.459.573
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1.637.314	847.326
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	868.005	841.281
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	150.958	258.441
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	717.047	582.840
Actifs financiers au coût amorti	89.941.736	85.480.723
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.592.468	6.186.532
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	81.070.822	74.406.732
Titres au coût amorti	5.278.446	4.887.459
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

NOTE-A5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	2022.Juin	2021.Décembre
A VUE	1.603.318	2.168.497
Comptes ordinaires	1.573.742	2.137.318
Prêts et comptes au jour le jour	51.984	51.984
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	-22.407	-20.805
A TERME	1.990.800	4.019.685
Comptes et prêts à terme	1.978.967	4.010.983
Prêts subordonnés et participants	-0	-
Valeurs reçues en pensions à terme	-	-
Créances rattachées	11.833	8.702
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	3.594.118	6.188.182
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-1.649	-1.649
TOTAL NET	3.592.468	6.186.532

Actifs au titre de droits d'utilisation

	2022.Juin	2021.Décembre
Immobilisations corporelles	2.331.917	2.274.677
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	41.050	57.953
Immobilisations incorporelles	502.938	496.054
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	339.128	352.168

Passifs au titre de dettes locatives

	2022.Juin	2021.Décembre
Comptes de régularisation et autres passifs	5.787.159	4.871.195
Dont: dettes locatives	42.162	39.094

Détail des charges de contrats de location

	2022.Juin	2021.Décembre
Intérêts et charges assimilées	-647.765	-1.232.383
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-8.074	-17.769
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-100.830	-159.399
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-1.776	-3.644

(en milliers MAD)

NOTE-A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2022.Juin	2021.Décembre
Crédit de trésorerie	400.000	-	12.091.284	771.712	13.262.996	10.425.589
comptes à vue débiteurs	-	-	3.581.262	45.874	3.627.136	2.696.110
créances commerciales sur le maroc	-	-	1.520.630	-	1.520.630	1.173.288
crédits à l'exportation	-	-	46.003	90.385	136.388	153.118
autres crédits de trésorerie	400.000	-	6.943.389	635.452	7.978.841	6.403.073
Crédits à la consommation	-	-	-	12.985.074	12.985.074	11.789.621
Crédits à l'équipement	-	-	7.859.806	-	7.859.806	9.103.950
Crédits immobiliers	220.974	-	10.886.406	21.873.981	32.981.361	29.561.757
Autres crédits	-	9.307.826	6	34.677	9.342.508	9.151.417
Créances acquises par affacturage	1.093.853	-	441.061	-	1.534.914	1.409.179
Intérêts courus à recevoir	-	7.472	123.970	36.743	168.185	167.546
Créances en souffrance	-	-	770.204	5.571.245	6.341.449	5.992.376
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-	-	-368.714	-3.054.739	-3.423.452	-3.212.316
sur base individuelle	-	-	-368.714	-3.054.739	-3.423.452	-3.212.316
sur base collective	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	-	-	17.982	17.982	17.612
TOTAL	1.714.827	9.315.298	31.804.024	38.236.674	81.070.822	74.406.732

Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 30/06/2022	3.594.118	-	-	3.594.118
Encours Hors Bilan au 30/06/2022	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2022	1.649	-	-	1.649
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2022	-	-	-	-

Portefeuille Titres au Coût Amorti

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 30/06/2022	5.278.446	-	-	5.278.446
Encours Hors Bilan au 30/06/2022	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2022	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2022	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 30/06/2022	67.050.698	6.041.379	11.402.197	84.494.274
Encours Hors Bilan au 30/06/2022	12.782.167	214.031	203.281	13.199.480
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2022	514.827	369.813	2.538.812	3.423.452
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2022	49.149	4.631	123.739	177.520

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 30/06/2022	868.005	-	-	868.005
Encours Hors Bilan au 30/06/2022	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2022	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2022	-	-	-	-

NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2021.Déc	Augmentation	Diminution	Autres	2022.Juin
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	173.564	-	-	-	173.564
Provisions pour risques et charges	361.795	10.407	-4.757	2.608	370.053
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	197.855	9.804	-5.984	-	201.675
TOTAL	733.214	20.210	-10.741	2.608	745.292

NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	2022.Juin			2021.Juin		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	61.849	20.832	41.018	50.024	24.669	25.355
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	2	-2	-	2	-2
Sur opérations avec la clientèle	44.746	-	44.746	37.539	-	37.539
Sur opérations sur titres	1.612	1.133	480	1.430	899	531
Sur opérations de change	15.491	19.698	-4.206	11.055	23.769	-12.714
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	187.578	81.578	106.000	175.125	52.090	123.036
Produits nets de gestions d'OPCVM	7.104	-	7.104	4.252	-	4.252
Produits nets sur moyens de paiement	116.826	-	116.826	105.032	-	105.032
Autres	63.648	81.578	-17.930	65.841	52.090	13.752
Produits nets des commissions	249.427	102.410	147.018	225.149	76.759	148.391

(en milliers MAD)

NOTE-A10 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2022.Juin	2021.Décembre
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	195.555	199.005
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	48.970	95.637
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	552.390	401.583
Autres débiteurs et actifs divers	1.537.152	1.670.222
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	2.334.067	2.366.447
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	33.411	35.278
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	2.073.985	1.888.786
Autres créditeurs et passifs divers	3.679.762	2.947.132
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	5.787.159	4.871.195

GOODWILL

	2021. Décembre	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2022.Juin
Valeur brute	299.428	-	-	-	299.428
SOFAC	174.884	-	-	-	174.884
SANGHO	124.543	-	-	-	124.543
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	299.428	-	-	-	299.428

NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	15.760	29.990	59.778	51.745	11.996
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	15.760	29.990	59.778	51.745	11.996

NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	valeur brute 2021. Décembre	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2022.Juin
Immeubles de placements	1.407.342	5.869	-4.896	-38.818	1.369.497
Amort et pertes de valeurs : immeubles de placements	-337.636	-	-	337.636	-
TOTAL	1.069.706	5.869	-4.896	298.818	1.369.497

NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	2022.Juin	2021.Décembre
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.104.000	3.104.000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	526.306	526.306
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	50.806	60.992
TOTAL	3.681.112	3.691.298

NOTE-P4- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	Bank Al-Maghreb, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilées au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	2022.Juin	2021.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	275.787	99.817	17.612	393.216	832.158
Valeur données en pension	11.797.844	-	-	-	11.797.844	10.340.289
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	11.797.844	-	-	-	11.797.844	10.340.289
Emprunts de trésorerie	1.838.000	2.433.214	269.261	203.078	4.743.553	3.664.190
- au jour le jour	-	-	269.261	-	269.261	269.261
- à terme	1.838.000	2.433.214	-	203.078	4.474.292	3.394.929
Emprunts financiers	-	-19.899	548.894	866.468	1.395.462	1.242.162
Autres dettes	-	26.226	-	-	26.226	26.462
Intérêts courus à payer	1.670	25.941	2.615	-	30.226	14.373
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	13.637.514	2.741.269	920.586	1.087.158	18.386.527	16.119.633

NOTE-A15- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022.Juin			2021.Décembre		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2.244.784	611.605	1.633.179	1.984.844	426.863	1.557.981
Equipement, mobilier, installations	714.418	500.854	213.564	727.089	501.053	226.036
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	997.916	512.742	485.174	1.051.399	560.739	490.660
TOTAL	3.957.118	1.625.201	2.331.917	3.763.332	1.488.655	2.274.677

NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2021.Décembre	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	2022.Juin
Valeur brute	883.166	-	38.049	-12.280	908.935
Amortissement et dépréciation	-387.112	-1	-18.410	-475	-405.997
NET	496.054	-1	19.639	-12.754	502.938

(en milliers MAD)

NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Détail des charges	2022.Juin	2021.Juin
Salaires	282.663	266.444
Charges du personnel des exercices antérieurs	-	-
Cotisations sociales	89.373	89.272
Autres rémunérations du personnel	39.966	38.448
TOTAL	412.001	394.164
Effectif fin de période	2022.Juin	2021.Juin
Employés	849	825
Cadres	1.694	1.677
TOTAL	2.543	2.502

	2022.Juin
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2021	203.983
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	20.143
Reprise pour utilisation / prestations payées	-12.927
OCI	-13.344
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2021	197.855

	2022.Juin
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2022	197.855
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	9.804
Reprise pour utilisation / prestations payées	-5.984
OCI	-
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 30 Juin 2022	201.675

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	Juin 2022	Décembre 21	Juin 2022	Décembre 21
Engagement net	69.737	70.542	103.990	101.139
Limitation de l'actif de retraite	-	-	-	-
Coûts des services passés non reconnus	-	-	-	-
Gains/Pertes actuariels non reconnus	-	-	-	-
Actif/Provision net figurant au bilan	69.737	70.542	103.990	101.139

SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	Juin 2022	Décembre 21	Juin 2022	Décembre 21
Sensibilité de l'engagement	-7,0%	-5,8%	-11,2%	-14,9%
Sensibilité du coût des services	-9,8%	-10,4%	-9,4%	-10,6%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	19,1%	16%	11,0%	9%

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2022.Juin	2021.Juin
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-100.830	-81.401
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-3.765
Total dotations	-100.830	-85.166

NOTE-R5 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	2022.Juin	2021.Juin
Charges de personnel	414.048	396.884
Impôts et taxes	27.687	30.436
Services extérieurs et autres charges	369.207	335.226
Charges d'exploitation	810.941	762.545

NOTE-R1 - MARGE D'INTERETS

	2022.Juin	2021.Juin
Sur opérations avec les établissements de crédit	30.036	41.389
Sur opérations avec la clientèle	1.731.990	1.582.693
Intérêts courus et échus sur titres de créance	12.320	29.080
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	74.370	56.862
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	2.051	928
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	1.850.768	1.710.952
Sur opérations avec les établissements de crédits	46.258	54.220
Sur opérations avec la clientèle	318.545	292.238
Titres de créance	39.899	35.440
Titres au coût amorti	16.435	9.454
Sur dettes représentées par titres	160.726	157.723
Sur dettes subordonnées	63.618	67.818
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	2.284	152
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges d'intérêts	647.765	617.046
MARGE D'INTERET	1.203.003	1.093.906

GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	2022.Juin	2021.Juin
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	173.276	228.146
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	146.974	222.216
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	31.231	76.238
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	115.743	145.978
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	26.303	5.930
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-5.462	3.340
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	31.764	2.590

NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	2022.Juin	2021.Juin
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	94	47.197
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-638	-466
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-42.614
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	229.761	151.527
Autres charges	-128.224	-125.496
Produits et charges des autres activités	100.993	30.146

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-107
Prêts et créances	-1.700.601
Comptes de régularisation et autres actifs	-130.293
PASSIF	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-207.368
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-51.983
RESULTAT	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-19.605
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	19.605
Commissions (produits)	-19.838
Commissions (charges)	5.172
Autres	14.666

(en milliers MAD)

COUT DU RISQUE

	2022.Juin	2021.Juin
Dotations aux provisions	486.727	220.367
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	474.547	211.862
Provisions pour dépréciations des titres	-	-3
Provisions pour risques et charges	12.180	8.508
Reprises de provisions	-262.820	-143.668
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	-258.348	-135.611
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	2
Reprises des provisions pour risques et charges	-4.472	-8.059
Variation des provisions	223.907	76.698
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	4.057	147.962
Récupération sur prêts et créances amorties	-18.262	-3.789
Autres pertes	-	-
COUT DU RISQUE	209.701	220.872

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	2022.Juin	2021.Juin
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	2.094	11.200
Plus value de cession	2.162	11.207
Moins value de cession	-68	-7
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	13.935	7.481
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	16.029	18.680

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

	2022.Juin	2021.Juin
Charge d'impôts exigibles	-217.645	-181.238
Charge d'impôts différés	7.137	-362
Charge d'impôt de la période	-210.507	-181.601

	2022.Juin	2021.Juin
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	530.842	457.593
Taux d'impôt théorique	37%	37%
Impôt théorique	196.412	169.309
Ecart taux mère/filiales	52.281	2.015
Effet différences permanentes	20.698	90.437
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-58.884	-80.160
Charge effective d'impôts	210.507	181.601

SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2022.Juin
TOTAL BILAN	102.288.927	12.131.400	852.888	-1.831.001	113.442.214
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF	-	-	-	-	-
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	4.855.730	15.172	1.298	-	4.872.200
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4.777.264	58.765	74.803	-1.318.363	3.592.468
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	70.771.948	10.669.256	11.856	-382.238	81.070.822
Immobilisations corporelles	873.434	297.679	1.160.804	-	2.331.917
Immobilisations incorporelles	464.066	31.692	7.179	-	502.938
ELEMENTS DU PASSIF	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	16.752.574	2.739.470	319.407	-1.424.924	18.386.527
Dettes envers la clientèle	62.677.600	2.490.356	206.498	-146.726	65.227.727
Titres de créance émis	8.219.019	4.424.437	-	-	12.643.456
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3.548.029	185.066	-	-51.983	3.681.112
Capitaux propres	5.536.996	593.675	-44.285	-	6.086.387

SECTEURS OPÉRATIONNELS

Compte de résultat	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2022.Juin
Marges d'intérêt	952.622	260.356	-9.976	-	1.203.003
Marge sur commissions	121.981	40.821	-1.119	-14.666	147.018
Produit net bancaire	1.281.683	297.178	85.799	-40.370	1.624.290
Résultat d'exploitation	263.139	184.879	54.799	-	502.817
Résultat net	149.787	111.136	59.412	-	320.335
Résultat net part du groupe	170.254	73.683	54.974	-	298.911

NOTE-R11 - ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2022.Juin	2021.Juin
Résultat net	320.335	275.992
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	193.695	95.157
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	193.695	95.157
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	514.030	371.150
part du groupe	492.605	359.730
part des minoritaires	21.424	11.420

RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	2022.Juin	2021.Juin
Résultat net part du Groupe	298.911	264.572
Nombre d'actions ordinaires émises	28.325	28.324.735
Résultat par action de base et dilué en dh	10,6	9,3

NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	2022.Juin	2021.Juin
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	Juin 2022		Décembre 2021		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
TIVOLI	Maroc	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	Intégration globale
CREDITLOG 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
SANGHO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence

(en milliers MAD)

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	secteur public	Entreprises Financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2022.Juin	2021.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	1.175.349	8.406.925	29.939.781	39.522.054	36.470.903
Comptes d'épargne	-	-	-	8.844.613	8.844.613	8.208.567
Dépôts à terme	1.035.358	50.000	881.512	10.034.149	12.001.019	13.560.388
Autres comptes créditeurs	140	421.451	125.357	2.561.453	3.108.401	2.769.493
Intérêts courus à payer	730	1.128	9.273	99.843	110.974	168.819
Autres dettes envers la clientèle	417	54.989	371.686	1.213.575	1.640.667	1.774.939
TOTAL	1.036.645	1.702.917	9.794.753	52.693.412	65.227.727	62.953.110

NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

	2021.Décembre	Augmentation	Diminution	2022.Juin
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	10.114.267	1.218.000	-624.300	12.454.967
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	80.606	-	-	74.923
Emprunts obligataires	1.000.000	-	-	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	27.515	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	134.825	-	-	60.425
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	72.803	-	-	53.141
Total	11.430.017	1.218.000	-624.300	12.643.456

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	30/06/2022	31/12/2021
Engagements de financements et de garantie donnés	14.202.205	12.681.349
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100.072	210.257
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	100.072	210.257
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8.568.372	8.908.259
- Crédits documentaires import	831.218	595.432
- Acceptations ou engagements de payer	560.240	670.861
- Ouvertures de crédit confirmés	4.010.530	4.979.214
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	3.166.385	2.662.753
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	902.653	16.588
- Crédits documentaires export confirmés	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	902.653	16.588
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4.631.107	3.546.244
- Garanties de crédits données	2.457.514	1.670.534
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	1.442.855	1.221.610
- Autres cautions et garanties données	730.738	654.099
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financements et de garantie reçus	29.243.144	25.164.908
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2.700.295	2.700.295
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	2.700.295	2.700.295
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	26.542.849	22.464.614
- Garanties de crédits	16.722.109	13.711.217
- Autres garanties reçues	9.820.740	8.753.397

mazarsFidarc
Grant ThorntonMazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
CasablancaFidarc Grant Thornton
7 Boulevard Driss Slaoui
Casablanca**GROUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)****ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2022**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier) comprenant le bilan, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 6 086 387, dont un bénéfice net de KMAD 320 335.

Elle a été établie dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

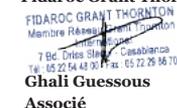
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier arrêtés au 30 juin 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable d'évaluation des immeubles de placement, mentionné dans la note [a] relative au bilan consolidé.

Casablanca, le 14 septembre 2022

Les commissaires aux comptes**Mazars Audit et Conseil**


MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél : 05 22 54 42 93 Fax : 05 22 29 56 70
Taha Ferdaous
Associé

Fidarc Grant Thornton


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 42 93 Fax : 05 22 29 56 70
Ghali Guessous
Associé

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2022

Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au au 30/06/2022 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

CREANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses ;
 - 50% pour les créances douteuses ;
 - 100% pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...);
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des experts judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Au 30/06/2022, l'établissement a constitué une provision pour risques généraux d'un montant de 1 138 millions de dirhams pour faire face aux risques probables de l'activité bancaire et plus particulièrement aux risques liés à la crise sanitaire « Covid19 ». La démarche de la banque a été d'évaluer la tendance du risque sur la période et d'anticiper les impacts post pandémie sur les engagements de la banque.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2022

(en milliers MAD)

BILAN SOCIAL		
Libellé	2022.Juin	2021.Déc
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.384.708	2.881.632
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4.159.114	6.806.938
- A vue	934.203	1.493.251
- A terme	3.224.911	5.313.687
Créances sur la clientèle	64.307.002	59.480.217
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	15.674.933	12.669.970
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	7.861.399	9.246.910
- Crédits et financements participatifs immobiliers	29.336.676	26.336.926
- Autres crédits et financements participatifs	11.433.995	11.226.411
Créances acquises par affacturage	1.598.719	1.428.318
Titres de transaction et de placement	9.613.484	8.867.901
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	7.889.527	7.634.420
- Autres titres de créance	308.027	547.199
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	1.415.930	686.282
Autres actifs	2.583.408	2.689.972
Titres d'investissement	5.278.446	4.887.459
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	2.602.622	2.617.911
- Autres titres de créance	2.675.824	2.269.547
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2.504.686	2.504.686
- Participation dans les entreprises liées	2.069.453	2.069.453
- Autres titres de participation et emplois assimilés	435.233	435.233
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	546.582	442.232
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	180.323	161.150
Immobilisations corporelles	1.261.395	1.262.248
Total de l'Actif	96.417.867	91.412.752

HORS BILAN

Libellé	2022.Juin	2021.Déc
ENGAGEMENTS DONNES	14.047.950	11.670.339
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100.055	110.111
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8.462.786	8.009.592
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	8.028	1.670.534
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5.477.081	1.880.101
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	16.722.109	16.411.512
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2.700.295	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14.021.814	16.411.512
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Operations comptables de l'exercice 2	Declarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice [1+2-3=4]
A. TVA collectée	261.930	175.199	162.833	274.296
B. TVA à récupérer	27.834	83.884	82.887	28.832
Sur charges	21.701	71.031	70.034	22.698
Sur immobilisations	6.133	12.853	12.853	6.133
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	234.096	91.315	79.946	245.464

BILAN SOCIAL		
Libellé	2022.Juin	2021.Déc
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	15.422.384	13.754.288
- A vue	463.938	1.065.829
- A terme	14.958.446	12.688.458
Dépôts de la clientèle	59.505.538	57.273.553
- Comptes à vue créditeurs	37.991.623	34.848.581
- Comptes d'épargne	8.844.638	8.208.592
- Dépôts à terme	11.055.670	12.761.816
- Autres comptes créditeurs	1.613.607	1.454.565
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	8.219.019	7.582.898
- Titres de créance négociables	8.156.223	6.414.906
- Emprunts obligataires	-	1.027.515
- Autres titres de créance émis	62.796	140.477
Autres passifs	3.044.921	2.579.494
Provisions pour risques et charges	1.530.872	1.419.055
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	3.548.029	3.560.337
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1.393.602	1.379.102
Capital	2.832.474	2.832.474
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	620.505	564.993
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	300.523	466.559
Total du passif	96.417.867	91.412.752

CHARGE GENERALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges de personnel	310.858	-
Salaires et appointements	156.322	-
Primes et Gratifications	56.711	-
Autres rémunérations du personnel	34.853	-
Charges d'assurances sociales	31.858	-
Charges de retraite	18.838	-
Charges de formation	5.502	-
Autres charges de personnel	6.773	-
Impôts et taxes	19.123	-
Taxe urbaine et taxe d'édilité	1.990	-
Patente	13.615	-
Taxes locales	-	-
Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	-
Taxes sur les véhicules	10	-
Autres impôts et taxes, droits assimilés	3.508	-
Charges extérieures	161.247	-
Loyers de crédit-bail	27.301	-
Loyers de location simple	53.587	-
Frais d'entretien et de réparation	40.341	-
Rémunération du personnel intérimaire	-	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	29.945	-
Primes d'assurance	3.781	-
Frais d'actes et de contentieux	138	-
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	6.153	-
Transport et déplacement	153.942	-
Transport et déplacement	14.228	-
Mission et réception	951	-
Publicité, publication et relations publiques	23.541	-
Frais postaux & de télécommunication	21.761	-
Frais de recherche et de documentation	3.431	-
Frais de conseil et d'assemblée	-	-
Dons et cotisations	18.421	-
Fournitures de bureau et imprimés	4.744	-
Autres charges externes	66.865	-
Autres charges d'exploitation	10.801	-
Frais préliminaires	4.775	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	4.199	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	1.279	-
Pénalités et délits	-	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	59	-
Diverses autres charges générales d'exploitation	489	-
Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles	69.380	-
Immobilisations incorporelles d'exploitation	8.408	-
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
Immobilisations corporelles d'exploitation	59.593	-
Immobilisations corporelles hors exploitation	1.379	-
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-

ETAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	2022.Juin	2021.Juin
+ Intérêts et produits assimilés	1.490.060	1.380.921
- Intérêts et charges assimilées	520.467	496.583
MARGE D'INTERET	969.593	884.339
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	194.574	180.775
- Commissions servies	79.551	60.659
Marge sur commissions	115.022	120.115
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	33.126	73.865
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-55.102	17.887
+ Résultat des opérations de change	168.191	97.608
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	146.215	189.360
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	199.184	131.238
- Diverses autres charges bancaires	66.326	61.610
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	1.363.689	1.263.442
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	9.953	10.187
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	7
- Charges générales d'exploitation	725.352	674.102
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	648.290	599.520
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffr	-53.884	-121.921
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-111.022	-54.195
RESULTAT COURANT	483.385	423.405
RESULTAT NON COURANT	-21.384	-32.430
- Impôts sur les résultats	161.478	123.307
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	300.523	267.667

Libellé	2022.juin	2021.juin
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	300.523	267.667
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	69.380	55.035
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	113.580	308.616
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	9.450	294.034
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	304	7.279
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	7
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	473.730	330.013
- Bénéfices distribués	396.544	226.598
AUTOFINANCEMENT	77.186	103.415

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	jui-22	déc-21	déc-20
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	5.147.104	5.243.128	5.002.970
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1.363.689	2.506.246	2.255.484
2- Résultat avant impôts	462.001	749.720	464.550
3- Impôts sur les résultats	161.478	283.162	215.402
4- Bénéfices distribués	396.544	226.598	396.546
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	0	0	0
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	11	8	9
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	310.858	614.464	578.327
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Libellé	jui-22	déc-21
Produits d'exploitation bancaire perçus	2.043.914	3.999.958
Récupérations sur créances amorties	15.862	32.430
Produits d'exploitation non bancaire perçus	27.095	41.517
Charges d'exploitation bancaire versées	(856.338)	(1.713.448)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(21.384)	(53.975)
Charges générales d'exploitation versées	(655.972)	(1.260.004)
Impôts sur les résultats versés	(161.478)	(283.162)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	391.700	763.316
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.647.825	(2.110.919)
Créances sur la clientèle	(5.147.533)	(7.710.369)
Titres de transaction et de placement	(745.765)	(1.046.566)
Autres actifs	106.787	(1.110.107)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1.668.097	3.392.253
Dépôts de la clientèle	2.231.984	7.200.320
Titres de créance émis	636.120	84.569
Autres passifs	465.428	1.563.875
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	1.862.943	263.055
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	2.254.643	1.026.371
Produit des cessions d'immobilisations financières	(255.155)	1.042.676
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	54.538	58.166
Acquisition d'immobilisations financières	(466.092)	(522.394)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(244.663)	(436.724)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	172.114	104.857
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(739.258)	246.581
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	(12.308)	(0)
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-	(226.598)
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(12.308)	(226.598)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	1.503.076	1.046.353
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2.881.632	1.835.279
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4.384.708	2.881.632

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	2022.juin	2021.juin
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2.216.027	2.050.059
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	44.431	44.381
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1.377.728	1.279.830
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	67.901	56.710
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	174.617	108.769
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	177.496	168.294
Autres produits bancaires	373.854	392.075
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	852.339	786.617
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	99.960	72.663
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	316.409	315.813
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	104.098	108.106
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	331.871	290.034
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	1.363.689	1.263.442
Produits d'exploitation non bancaire	9.953	10.187
Charges d'exploitation non bancaire	-	7
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	725.352	674.102
Charges de personnel	310.858	299.046
Impôts et taxes	19.123	14.668
Charges externes	315.190	291.223
Autres charges générales d'exploitation	10.801	14.130
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	69.380	55.035
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	274.721	721.274
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	150.250	217.279
Pertes sur créances irrécouvrables	3.999	147.962
Autres dotations aux provisions	120.472	356.033
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	109.816	545.158
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	84.504	241.509
Récupérations sur créances amorties	15.862	1.812
Autres reprises de provisions	9.450	301.838
RESULTAT COURANT	483.385	423.405
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	21.384	32.430
RESULTAT AVANT IMPOTS	462.001	390.974
Impôts sur les résultats	161.478	123.307
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	300.523	267.667

(en milliers MAD)

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2.076.603	-	141.266	724.409	2.942.278	2.864.824
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	499.827	-	499.827	499.837
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	499.827	-	499.827	499.837
PRETS DE TRESORERIE	-	1.102.796	451.984	528.155	2.082.935	4.062.967
- au jour le jour	-	-	51.984	-	51.984	-
- à terme	-	1.102.796	400.000	528.155	2.030.951	4.062.967
PRETS FINANCIERS	-	357.393	324.835	-	682.228	762.923
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	16.538	-	-	16.538	36.184
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1.467	9.496	899	50	11.911	8.678
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2.078.070	1.486.223	1.418.811	1.252.614	6.235.718	8.235.412

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	400.000	-	12.632.057	476.295	13.508.352	10.663.909
- Comptes à vue débiteurs	-	-	3.824.009	48.484	3.872.493	2.932.610
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1.520.630	-	1.520.630	1.151.978
- Crédits à l'exportation	-	-	46.003	90.385	136.388	131.478
- Autres crédits de trésorerie	400.000	-	7.241.415	337.426	7.978.841	6.447.843
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2.136.673	2.136.673	1.985.715
- Crédits à la consommation	-	-	-	2.136.673	2.136.673	1.985.715
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	-	-	7.786.669	-	7.786.669	9.146.304
- Crédits à l'équipement	-	-	7.786.669	-	7.786.669	9.146.304
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	226.469	-	11.157.140	17.925.075	29.308.684	26.324.439
- Crédits immobiliers	226.469	-	11.157.140	17.925.075	29.308.684	26.324.439
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	9.294.296	3.967	9.583	9.307.846	9.151.270
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1.110.365	-	488.354	-	1.598.719	1.428.318
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	7.472	123.969	8.660	140.101	142.440
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	295.897	1.822.780	2.118.677	2.066.140
- Créances pré-douteuses	-	-	73.640	316.761	390.401	383.724
- Créances douteuses	-	-	25.348	152.979	178.327	169.427
- Créances compromises	-	-	196.909	1.353.040	1.549.949	1.512.989
TOTAL	1.736.834	9.301.768	32.488.053	22.379.066	65.905.721	60.908.535

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	1.570.666	-	-	1.570.666	2.306.490
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	1.570.666	-	-	1.570.666	2.255.614
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	50.875
TITRES NON COTES	1.003.101	10.492.149	1.608.814	163.375	13.267.439	11.432.000
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	10.492.149	-	-	10.492.149	10.344.521
OBLIGATIONS	44.908	-	-	163.375	208.283	452.654
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	1.151.077	-	1.151.077	5.938
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	958.193	-	457.737	-	1.415.930	628.887
ICNE	1.144	42.032	7.169	3.480	53.825	16.870
TOTAL	1.004.245	12.104.847	1.615.983	166.855	14.891.930	13.755.360

DETTES SUBORDONNEES

Rubriques	Montant global	Non apparentés	Apparentés				EXERCICE 30/06/2022	EXERCICE 31/12/2021
			Ets. de cré. & Assim.	Eses financières	Eses non financières	Autres apparentés		
Dettes subordonnées	3.500.000	-	3.500.000	-	-	3.500.000	3.500.000	
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.000.000	-	3.000.000	-	-	3.000.000	3.000.000	
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3.000.000	-	3.000.000	-	-	3.000.000	3.000.000	
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	
Dettes subordonnées à durée indéterminée	500.000	-	500.000	-	-	500.000	500.000	
Titres subordonnées à durée déterminée	0	-	0	-	-	-	-	
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400.000	-	400.000	-	-	400.000	400.000	
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	100.000	-	100.000	-	-	100.000	100.000	
Intérêts courus à payer	48.029	-	48.029	-	-	48.029	60.337	

(en milliers MAD)

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Instruments optionnels	-	-
Opérations diverses sur titres(débiteur)	-	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	-	-
Débiteurs divers	406.304	-
- Sommes dues par l'Etat	334.010	-
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	887	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	71.407	-
Valeurs et emplois divers	1.101.609	-
- Valeurs et emplois divers	1.101.609	-
Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)	131.429	-
Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)	-	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	78.687	-
"Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)"	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	607.389	-
- Produits à recevoir	430.369	-
- Charges constatées d'avance	177.020	-
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	266.946	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	74.155	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-83.112	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2.583.407	-

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	-
Dettes sur titres	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	1.215.391
- Sommes dues à l'Etat	509.597
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	80.824
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	396.791
- Sommes dues au personnel	19.108
- Fournisseurs de biens et service	63.945
- Divers autres Créditeurs	145.126
Comptes d'ajustement de hors bilan	131.644
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	8.758
Charges à payer et produits constatés d'avance	306.395
- Charges à payer	294.141
- Produits constatés d'avance	12.254
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	1.382.733
TOTAL	3.044.921

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES

Titre	Capital Social (En dirhams)	VN	Actions détenus en nombre	Actions détenus en %	Situation au 30 Juin 2022			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice	
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net		
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES			13.733.053	-	2.119.552	50.100	2.069.452					
SOFAC	193.200.000	100	1.281.010	66,30%	454.861	-	454.861	31/12/2020	540.764	17.326	58.542	-
Umnia BANK	900.000.000	100	3.600.000	40,00%	360.000	-	360.000	31/12/2020	454.225	-110.012	-	-
PALM-BAY	100.000.000	1.000	85.000	85,00%	10.000	10.000	-	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44.462.000	100	397.303	89,36%	107.586	40.000	67.586	31/12/2021	-17.543	-19.705	-	-
RHOSN ENNAKHIL	400.000	100	3.200	80,00%	320	-	320	31/12/2020	2.356	2.681	-	-
RHOSN ENNAKHIL DOTATION DIVERSES	-	-	-	-	58.410	-	58.410	-	-	-	-	-
CIH COURTAGE	1.000.000	100	10.000	100,00%	1.000	-	1.000	31/12/2020	23.792	22.592	24.300	-
SANGHO	494.000	100	4.940	100,00%	253.831	-	253.831	30/09/2021	-23.404	-23.954	-	-
LANA CASH	35.000.000	100	349.994	99,99%	34.999	-	34.999	31/12/2021	37.841	-5.740	-	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100.000	100	1.000	100,00%	100	100	-	31/12/2021	790	-27	-	-
CIH PATRIMMO	806.083.813	100	8.000.606	100,00%	838.444	-	838.444	31/12/2020	853.159	54.042	57.924	-
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES			6.310.491	-	582.566	147.333	435.234		5.051.775	533.192	31.347	
ATLANTASANAD	602.835.950	10	6.028.360	10,00%	410.057	-	410.057	31/12/2020	3.526.053	436.951	31.347	-
AJARINVEST	7.000.000	100	28.000	40,00%	2.800	-	2.800	31/12/2018	7.230	-4.451	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98.200.000	100	70.000	7,13%	7.000	-	7.000	31/12/2016	182.731	83.632	-	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19.000.000	100	12.670	6,67%	1.267	-	1.267	31/12/2014	21.519	216	-	-
INTERBANK	11.500.000	100	6.899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12.489	140	-	-
SGFG	1.000.000	100	588	5,88%	60	-	60	31/12/2017	2.423	852	-	-
SBVC casablanca	387.517.900	100	116.256	3,00%	11.765	-	11.765	31/12/2020	722.720	12.300	-	-
MAROCLEAR	100.000.000	5.000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2020	311.748	5.500	-	-
DAR AD-DAMANE	75.000.000	250	2.000	0,67%	500	500	-	-	-	-	-	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-	-
SIDI IFNI	100.000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-	-
SIDETSA	6.100.000	100	9.150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300.000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2.100.000	100	3.000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-	-
SICOPAR	37.000.000	500	7.423	10,03%	3.737	3.737	-	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20.000.000	100	20.000	10,00%	2.000	-	2.000	31/12/2014	48.314	3.014	-	-
SED FES	10.000.000	100	5.000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-	-
SMIT	100.000.000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216.548	-4.961	-	-
ADER-FES	35.000.000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-	-
NEW SALAM	215.000.000	100	-	65,12%	140.000	140.000	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUCHARAKA												
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUDARABA												
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL			20.043.544	-	2.702.119	197.433	2.504.686		6.923.756	470.395	172.113	

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	-	B. AFFECTATION DES RESULTATS	-
. Report à nouveau	564.993	. Réserve légale	14.503
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (FACULTATIVE)	-
. Résultats net de l'exercice	466.559	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	396.544
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	620.505

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

- . Date de clôture (1) 30 Juin 2022
- . Date d'établissement des états de synthèse (10) Août 2022
- (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
- (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Défavorables
	Néant

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut au début de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	347.190	27.680	99	374.772	186.041	8.408	-	194.449	180.323
Droit au bail	77.343	-	-	77.343	100	-	-	100	77.243
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	269.847	27.680	99	297.429	185.941	8.408	-	194.349	103.080
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.252.960	323.441	271.395	2.305.006	993.706	60.972	11.067	1.043.611	1.261.395
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	752.973	232.724	-	985.697	266.897	15.334	-	282.231	703.466
Terrain d'exploitation	108.998	31.763	-	140.760	-	-	-	-	140.760
Immeubles d'exploitation, Bureaux	643.160	200.962	-	844.122	266.082	15.334	-	281.416	562.705
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	487.167	14.741	11.067	490.841	289.687	23.122	11.067	301.742	189.099
Mobilier de bureau d'exploitation	68.253	2.620	8	70.865	42.734	2.035	8	44.761	26.104
Matériel de bureau d'exploitation	59.109	364	-	59.473	31.429	3.407	-	34.836	24.637
Matériel Informatique	339.517	10.657	11.059	339.116	198.442	16.638	11.059	204.021	135.094
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	4.930	-	-	4.930	3.885	351	-	4.236	694
Autres matériels d'exploitation	15.358	1.100	-	16.458	13.196	692	-	13.888	2.570
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	768.524	75.704	81.754	762.474	412.569	21.137	-	433.706	328.769
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	244.296	271	178.574	65.994	24.553	1.379	-	25.932	40.062
Terrains hors exploitation	602	-	-	602	-	-	-	-	602
Immeubles hors exploitation	151.653	-	148.256	3.397	2.085	-	-	2.085	1.312
Mobilier et matériel hors exploitation	34.656	271	13	34.915	22.439	1.376	-	23.815	11.099
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	57.386	-	30.305	27.081	30	3	-	32	27.048
- ECART DE FUSION ACTIF	2.994	-	-	2.994	-	-	-	-	2.994
TOTAL	2.603.145	351.121	271.494	2.682.772	1.179.747	69.380	11.067	1.238.060	1.444.712

TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubrique	valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Prouduit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	17.882	-	17.882	23.202	5.320	-
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	11.067	11.067	-	124	124	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
TOTAL	28.949	11.067	17.882	23.326	5.443	-

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2022	Total 31/12/21
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	99.816	17.612	117.428	709.678
VALEURS DONNEES EN PENSION	11.797.844	-	-	-	11.797.844	10.340.289
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	11.797.844	-	-	-	11.797.844	10.340.289
EMPRUNTS DE TRESORERIE	1.838.000	-	269.261	203.078	2.310.339	1.690.261
- au jour le jour	-	-	269.261	-	269.261	269.261
- à terme	1.838.000	-	-	203.078	2.041.078	1.421.000
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	3.967	422.524	666.984	1.093.475	908.387
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	89.912	-	-	89.912	99.553
INTERETS COURUS A PAYER	1.670	9.101	2.615	-	13.386	6.120
TOTAL	13.637.514	102.980	794.216	887.674	15.422.384	13.754.288

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

1 ^o semestre 2022	2 ^o semestre 2021	1 ^o semestre 2021
2.216.027	4.124.869	2.050.059

DEPOTS DE LA CLIENTELE

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	-	1.012.643	8.554.943	28.424.037	37.991.623	34.848.573
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	8.844.613	8.844.613	8.208.567
DEPOTS A TERME	1.035.358	50.000	881.512	8.977.879	10.944.749	12.593.045
AUTRES COMPTES CREDITEURS	558	73.635	497.720	1.041.694	1.613.607	1.454.549
INTERETS COURUS A PAYER	730	1.128	9.270	99.817	110.946	168.819
TOTAL	1.036.646	1.137.406	9.943.445	47.388.040	59.505.538	57.273.553

PROVISIONS

PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2022
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2.416.741	204.928	83.725	-508	2.537.437
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	20	-	-	2	22
Créances sur la clientèle	1.992.384	148.676	83.725	-	2.057.336
Titres de placement et d'investissement	30.386	56.252	-	-	86.638
Titres de participation et emplois assimilés	197.432	-	-	-	197.432
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	196.519	-	-	-510	196.009
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1.419.055	122.046	10.230	-	1.530.872
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	4.819	1.574	780	-	5.614
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1.034.114	113.580	9.450	-	1.138.244
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	380.123	6.892	-	-	387.014
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	3.835.797	326.974	93.954	-508	4.068.308

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2022
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	1.379.103	14.499	-	1.393.602
Réserve légale	268.747	14.499	-	283.246
Autres réserves (*)	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1.110.356	-	-	1.110.356
Capital	2.832.474	-	-	2.832.474
Capital appelé	2.832.474	-	-	2.832.474
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	564.993	-554.713	610.225	620.505
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	466.559	-466.559	300.523	300.523
TOTAL GENERAL	5.243.129	-1.006.773	910.748	5.147.104

(en milliers MAD)

TITRES DE CREANCE EMIS (Y COMPRIS LES DETTES SUBORDONNEES)

NATURE	Date Emission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque (en bps)	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Montant non amorti (Kdh)	ICNE (Kdh)	CRD + ICNE
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	53.300	53.300	1.200	54.500
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	82.600	82.600	400	83.000
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	626.500	626.500	14.105	640.605
Obligations subordonnées	09/01/2015	2,50	Taux Révisable	Annuelle	-	10	In Fine	09/01/2025	320.200	320.200	3.847	324.047
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	15/12/2026	39.400	39.400	816	40.216
Obligations subordonnées	15/12/2016	2,25	Taux Révisable	Annuelle	-	10	In Fine	15/12/2026	960.600	960.600	11.887	972.487
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	417.400	417.400	2.023	419.423
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,33	Taux Révisable	Annuelle	-	10	In Fine	18/05/2028	500.000	500.000	1.424	501.424
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Révisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	150.000	150.000	4.737	154.737
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	4,22	Taux Révisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	350.000	350.000	7.590	357.590
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									3.500.000	3.500.000	48.029	3.548.029
BHBM	13/03/2005	5,49	Taux Fixe	-	-	18	Annuités Constantes	13/03/2023	254.136	21.057	348	21.405
BHBM	13/07/2005	5,31	Taux Fixe	-	-	18	Annuités Constantes	13/07/2023	242.700	39.373	2.022	41.395
SOUS TOTAL BONS HBM A LONG TERME									496.836	60.430	2.370	62.800
CDN	28/09/2017	3,30	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	28/09/2022	605.000	605.000	15.097	620.097
CDN	18/05/2020	2,97	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	18/05/2025	950.000	950.000	3.401	953.401
CDN	18/05/2020	2,16	Taux Révisable	Annuelle	-	5	In Fine	18/05/2025	235.000	235.000	620	235.620
CDN	29/07/2020	2,25	Taux Fixe	-	-	3	In Fine	01/08/2023	240.300	240.300	4.948	245.248
CDN	29/07/2020	2,53	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	01/08/2025	530.000	530.000	12.270	542.270
CDN	29/09/2020	2,59	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	29/09/2025	556.000	556.000	10.850	566.850
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	01/07/2026	188.000	188.000	4.529	192.529
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	25/06/2028	485.000	485.000	208	485.208
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	22/11/2028	981.000	981.000	15.622	996.622
CDN	24/05/2022	1,79	Taux Fixe	-	15	-	In Fine	23/08/2022	310.000	310.000	586	310.586
CDN	24/05/2022	1,84	Taux Fixe	-	15	-	In Fine	22/11/2022	150.000	150.000	291	150.291
CDN	24/05/2022	1,96	Taux Fixe	-	15	1	In Fine	23/05/2023	250.000	250.000	517	250.517
CDN	24/05/2022	2,24	Taux Fixe	-	20	2	In Fine	24/05/2024	506.000	506.000	1.180	507.180
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	24/05/2027	50.000	50.000	142	50.142
CDN	24/05/2022	2,16	Taux Révisable	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2.045.000	2.045.000	4.663	2.049.663
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									8.081.300	8.081.300	74.923	8.156.223

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	7.985.583	7.985.583	7.985.583	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	7.889.525	7.889.525	7.889.525	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	96.057	96.057	96.057	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1.710.693	1.627.008	205.000	2.917	86.602	86.602
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	209.929	208.319	205.000	-	1.610	1.610
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	1.500.764	1.418.689	-	2.917	84.992	84.992
TITRES D'INVESTISSEMENT	5.227.433	5.227.433	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2.567.893	2.567.893	-	-	-	-
OBLIGATIONS	1.570.666	1.570.666	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	1.088.874	1.088.874	-	-	-	-

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay EL Hassan, RABAT	HOLDING	17.530.419	61,89%	61,89%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan Rabat	Institution Financière	1.702.511	6,01%	6,01%
RCAR	Ryad Business Center Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 - Rabat	Regime de retraite	1.077.250	3,80%	3,80%
Groupe HOLMARCOM	20 Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	33.373	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'anfa, Casablanca	ASSURANCES	3.390.664	11,97%	11,97%
FLOTTANT EN BOURSE	-	-	4.590.518	16,21%	16,21%
Total			28.324.735	100%	100%

CREANCES SUBORDONNEE

Rubriques	Montant global	Apparentes				Exercice 30/06/22	Exercice 31/12/21
		Ets. De cred. & Assim.	Eses financiere	Eses non financiere	Autres apparentes		
Créances subordonnées	546.582	546.582	-	-	-	546.582	442.232
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	546.582	546.582	-	-	-	546.582	442.232
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées (-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	42	40	12.147.408	11.406.685
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	30/06/2022		31/12/2021	
	Créance en souffrance	Provisions	Créance en souffrance	Provisions
Créances pré-douteuses	421.711	31.310	414.131	30.406
Créances douteuses	211.610	33.283	197.010	27.583
Créances compromises	3.542.692	1.992.743	3.447.384	1.934.395
TOTAL	4.176.012	2.057.336	4.058.525	1.992.384

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
ENGAGEMENTS	30/06/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	14.047.950	11.670.338
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	100.055	110.111
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	100.055	110.111
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8.462.786	8.009.592
Crédits documentaires import	831.218	595.432
Acceptations ou engagements de payer	560.240	670.861
Ouvertures de crédit confirmés	4.059.198	4.251.481
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	3.012.130	2.491.818
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	8.028	1.670.534
Crédits documentaires export confirmés	4.380	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	3.648	1.670.534
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5.477.081	1.880.101
Garanties de crédits données	3.303.488	1.221.610
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	1.442.855	-
Autres cautions et garanties donnés	730.738	639.714
Engagements en souffrance	-	18.777
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	16.722.109	16.411.512
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2.700.295	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	2.700.295	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14.021.814	16.411.512
Garanties de crédits	14.021.814	16.411.512
Autres garanties reçues	-	-

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES		
	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme	18.980.166	-
Devises à recevoir	1.621.216	-
Dirhams à livrer	1.094.347	-
Devises à livrer	8.282.113	-
Dirhams à recevoir	7.982.490	-
Dont swaps financiers de devises	3.392.880	-
Engagements sur produits dérivés	7.245	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	7.245	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

COMPTES DE LA CLIENTELE		
	30/06/2022	31/12/2021
Comptes courants	62.027	56.919
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	31.259	29.635
Autres comptes chèques	2.273.319	2.039.257
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	601.658	503.011
Comptes à terme	2.533	2.603
Bons de caisse	691	693
Autres comptes de dépôts	3.120	3.129

EFFECTIFS		
EFFECTIFS (En Nombre)	30/06/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	2167	2181
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	643	742
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1524	1439
Cadres (équivalent plein temps)	1589	1575
Employés (équivalent plein temps)	578	606

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE						
	D≤ 1 mois	1 mois <D≤ 3 mois	3 mois <D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.535.413	300.000	400.000	-	-	3.235.413
Créances sur la clientèle	14.487.835	1.903.714	15.631.538	9.206.078	14.594.371	55.823.536
Titres de créance	-	-	8.950.540	3.442.719	2.070.693	14.463.952
Créances subordonnées	-	-	-	-	546.582	546.582
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	17.023.248	2.203.714	24.982.078	12.648.797	17.211.646	74.069.483
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13.150.431	50.002	1.728.007	-	-	14.928.440
Dettes envers la clientèle	2.538.862	1.758.987	6.462.878	188.257	-	10.948.984
Titres de créance émis	-	915.000	421.052	5.339.673	1.466.000	8.141.725
Emprunts subordonnées	-	-	-	2.000.000	1.500.000	3.500.000
TOTAL	15.689.293	2.723.989	8.611.937	7.527.930	2.966.000	37.519.149

Concentration des risques sur un même bénéficiaire (risques > 10% FP)					
Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
5	5.386.813	4.410.070	452.599	412.857	5.127.834

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	239.539
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.065.426
Créances sur la clientèle	3.837.771
Titres	-
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	6.142.736
PASSIF:	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1.309.384
Dépôts de la clientèle	446.670
Autres passifs	-
TOTAL PASSIF	1.309.384
HORS-BILAN:	
ENGAGEMENTS DONNES	1.277.396
ENGAGEMENTS RECUS	-

COMMISSIONS RECUES ET VERSEES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CREDIT	CLIENTELE	
COMMISSIONS RECUS	-	194.574	-
Commissions sur fonctionnement de compte	-	21.602	-
Commissions sur moyens de paiement	-	113.504	-
Commissions sur opérations de titres	-	26	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	7.104	-
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	18.904	-
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	5.460	-
Autres produits sur prestations de service	-	10.895	-
Commissions sur moyens de paiement	-	-	-
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	1.587	-
Commissions sur opérations de change virement	-	15.491	-
Commissions sur opérations de change billet	-	-	-
COMMISSIONS VERSEES	-	79.551	-
Charges sur moyens de paiement	-	58.721	-
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	1.133	-
Commissions sur opérations de change virement	-	19.698	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-	-

MARGE D'INTERET

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	44.431	44.381
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1.377.728	1.279.830
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	67.901	56.710
Total intérêts et produits assimilés	1.490.060	1.380.921
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	99.960	72.663
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	316.409	315.813
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	104.098	108.106
Total intérêts et charges assimilés	520.467	496.583
Marge d'intérêts	969.593	884.339

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	483.385
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	132.713
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	158.394
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	457.703
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	169.350
. Résultat courant après impôts (=)	314.034

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

Néant

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	1.363.689	648.290	462.001
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	1.363.689	648.290	462.001

2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	1.363.689	648.290	462.001
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	1.363.689	648.290	462.001

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (Etablissements financiers)

INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
*Bénéfice net	300.523	-
*Perte nette	-	-
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
REINTEGRATIONS FISCALES		
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES		
INTITULES		
Provision pour congés payés dus	-	-
Dotations aux amortissements sur exercices antérieurs	-	-
Amortissements excédentaires	-	-
Dons & Cotisations	-	-
Provision pour risque généraux	113.580	-
Contribution à la cohésion social	19.133	-
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
IS de l'exercice	161.478	-
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
INTITULES		
CM de l'exercice 2022	-	-
Dotations pour risque et charges	-	-
Penalités et amendes fiscales	106	-
III. DEDUCTIONS FISCALES		
DEDUCTIONS FISCALES		
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		
INTITULES		
Revenus des titres de participation exonérés	-	148.944
Revenus des titres de placement exonérés	-	-
Reprises sur provisions pour risques généraux	-	9.450
Surcis d'imposition Plus valus OPCI	-	-
Provision pour congés dus	-	-
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
INTITULES		
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-
Total		
INTITULES		
Total	-	-
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
INTITULES		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	436.426	-
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)	-	-
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
INTITULES		
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-
VI - RESULTAT NET FISCAL		
INTITULES		
/ Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	436.426	-
/ Déficit net fiscal (B)	-	-
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
INTITULES		
Cumul Des Amortissements Fiscalement Différés	-	-
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
INTITULES		
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-

(en milliers MAD)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	24.567	-
Divers autres produits bancaires	24.567	-
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	-
Produits des exercices antérieurs	4.806	-
Divers autres produits bancaires	19.761	-
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-
Autres charges bancaires	122.578	-
Divers charges sur titres de propriété	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Autres charges sur opérations sur titres	-	-
Autres sur prestations de services	-	-
Divers autres charges bancaires	66.326	-
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	52.428	-
Produits rétrocédés	-	-
Charges des exercices antérieurs	623	-
Divers autres charges bancaires	13.274	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	56.252	-
Produits d'exploitation non bancaires	9.953	-
Produits sur valeurs et emplois assimilés	5.140	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	304	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Produits accessoires	1.596	-
Subventions reçues	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	2.914	-
Charges d'exploitation non bancaires	-	-
Charges sur valeurs et emplois assimilés	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	150.250	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	148.676	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	-
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	-
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	1.574	-

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Gains sur titres de transaction	81.460	-
Perte sur titres de transaction	48.334	-
Résultat sur titres de transaction	33.126	-
Plus-values de cession sur titres de placement	4.022	-
Moins-values de cession sur titres de placement	59.124	-
Résultat sur titres de placement	55.102	-
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
Résultat sur engagements sur titres	-	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	246.728	-
Charges sur opérations de change	78.537	-
Résultat sur opérations de change	168.191	-

ETATS NEANTS	
Code Etat	APPELATION
	.IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
	.SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
	.ENGAGEMENTS SUR TITRES
	.PASSIF EVENTUEL
	.DEPOTS D'INVESTISSEMENTS PLACES
	.DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS
	.DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	.TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	.IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA
	.TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	.ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENETRE PARTICIPATIVE
	.COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	3.999	-
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	2.277	-
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	1.722	-
Autres dotations aux provisions	120.472	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	120.472	-
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Dotations aux autres provisions	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance	84.504	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	83.725	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	-
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	-
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	779	-
Récupération sur créances amorties	15.862	-
Autres reprises de provisions	9.450	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Reprises de provisions pour autres risques et charges	9.450	-
Reprises de provisions réglementées	-	-
Reprises de provisions	-	-
Produits non courants	-	-
Reprises non courantes des amortissements	-	-
Reprises non courantes des provisions	-	-
Autres produits non courants	-	-
Charges non courantes	21.384	-
Dotations non courantes aux amortissements	-	-
Dotations non courantes aux provisions	-	-
Autres charges non courantes	21.384	-

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	2.086	-
- Dividendes sur titres OPCVM	-	-
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	-
- Autres produits sur titres de propriété	2.086	-
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	172.531	-
- Dividendes sur titres de participation	172.114	-
- Dividendes sur participations liées	-	-
- Autres produits sur titres de propriété	417	-

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Fidarc Grant Thornton

Fidarc Grant Thornton
7 Boulevard Driss Slaoui
Casablanca

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX
AU 30 JUIN 2022**

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8 695 133 dont un bénéfice net de KMAD 300 523 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Elle a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 13 septembre 2022, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 14 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil



Taha Ferdous
Associé

Fidarc Grant Thornton



Ghali Goussous
Associé



SALAF AFAQ

Le moyen de financement adéquat pour vos études supérieures à l'étranger

Vous envisagez de poursuivre vos études supérieures à l'étranger, de faire un stage ou un échange dans un autre pays ?

SALAF AFAQ vous permet de financer tous les frais nécessaires, en l'occurrence les frais de scolarité, l'allocation de départ ainsi que les frais de loyer, pour un séjour réussi à l'étranger.



CREDIT ELAN SUP

Une solution avantageuse pour le financement
des Etudes Supérieures au Maroc

Vous désirez poursuivre vos études supérieures dans une école marocaine privée reconnue par l'Etat ?

Crédit Elan Sup et Elan Sup + vous permettent de financer tous les frais associés à votre formation à des conditions très avantageuses.



Avec **CIH PAY**

**ton téléphone
devient ta carte
bancaire**

